



INVITATION

Ce **vendredi 2 février 2024** à 6h45 lors de la messe télévisée et à 11h30 à la messe de la Basilique Ste-Anne-de Beaupré, à 19h en l'église de La-Nativité-de-Notre-Dame, à 16h à Beauport et en l'église Saint-Louis à 16h, aura lieu la célébration de la *Présentation du Seigneur au Temple*.

Au cours de célébration à laquelle vous êtes invité nous débuterons avec la bénédiction des chandelles qui rappellent notre Baptême et au cours de la procession d'entrée qui suivra nous manifesterons notre désir de nous rapprocher davantage du Seigneur pour faire sa volonté.

À l'accueil à la porte de l'église, il y aura la vente de chandelles. Veillez prendre note qu'il n'y aura pas de vente de chandelles lors des messes dominicales.

La fête de la *Présentation du Seigneur au Temple et purification de la Très Sainte Vierge* est célébrée par le peuple chrétien le 2 février, soit 40 jours après Noël. Le terme de Chandeleur est accolé à cette journée et s'enracine dans la « fête des chandelles », traduction du latin « *festā candelarum* ». Il s'agit pour les fidèles de célébrer la purification de Marie qui se présente humblement devant Dieu, la présentation de l'Enfant accueilli par le vieillard Siméon et la fête de la Lumière puisque « Jésus est lumière du monde ».

En effet, la tradition juive voulait que chaque premier-né mâle de la famille soit amené au Temple 40 jours après sa naissance afin d'être consacré au Seigneur.

